



## HONORAIRES

### LOCATION

- Honoraires à la charge du propriétaire bailleur.
  - Honoraire d'entremise et de négociation : 0 €
  - Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8 € TTC / m<sup>2</sup>
  - Etat des lieux : 3 € TTC / m<sup>2</sup>
- Honoraires à la charge du locataire :
  - Honoraires d'entremise et de négociation : 0 €
  - Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8 € TTC / m<sup>2</sup>
  - Etat des lieux : 3 € TTC / m<sup>2</sup>

### GESTION LOCATIVE

- Bien vide ou meublé à usage d'habitation : 6.5 % HT soit 7.8 % TTC du loyer chargé
- Local Professionnel ou commercial : 6.5 % HT soit 7.8 % TTC du loyer chargé
- Assurance loyers impayés et détérioration (facultative) : 3.3 % TTC du loyer chargé

### TRANSACTION

Montant TTC et en pourcentage sur le prix de vente.

- De 0 à 60 000 € 9 %
- De 60 001 € à 100 000 € 8 %
- De 100 001 € à 150 000 € 7 %
- De 150 001 € à 200 000 € 6 %
- Supérieur à 200 001 € 5 %

Commission minimum de 3 000 €